



LA CRETE

8 jours / 7 nuits

Bulletin d'inscription à retourner à votre SL Vie
ou à la CMCAS 8 rue Aristide Bergès CS 60034 33272 FLOIRAC

Date limite d'inscription le 20 septembre 2019

Dates du séjour : Du 11 au 18 mai 2020

Identification de l'agent :

Nom : Prénom :

NIA :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

Liste des participants

	Nom	Prénom	Date de naissance	Téléphone
Agent OD*				
AD / NAD*				
AD / NAD*				
AD / NAD*				

*OD : ouvrant-droit – AD : ayant-droit – NAD : non ayant-droit (entourer le statut du participant)

Pour tout participant non ayant droit, accompagnant un ouvrant droit, merci de préciser :

- **L'adresse postale :**

- **Téléphone :**

Calcul montant du séjour

- Tarif : OD/AD = 820.00 € NAD = 902.00 €
- Supplément chambre individuelle : 190.00 €

CHEQUES		Prix	Nb de pers OD/AD	Nb de pers NAD	Sous total
	Acompte OD/AD	370 €			
	Acompte NAD	452 €			
	Montant des 5 chèques de 90 € OD/AD	450 €			
	Montant des 5 chèques de 90 € NAD	450 €			
	Chambre individuelle	190 €			
				TOTAL	

PRELEVEMENTS		Prix	Nb de pers OD/AD	Nb de pers NAD	Sous total
	Acompte OD/AD	370 €			
	Acompte NAD	452 €			
	Montant des 5 prélèvements de 90 € OD/AD	450 €			
	Montant des 5 prélèvements de 90 € NAD	450 €			
	Chambre individuelle	190 €			
				TOTAL	

TARIF ENFANT :

- Réduction 1^{er} enfant 2/11 ans logé avec 2 adultes : 535 €
- Réduction 2eme enfant 2/11 ans logé avec 2 adultes : 700 €

Pièce à fournir à l'inscription :

Photocopie de votre passeport ou carte d'identité valide le temps du séjour à nous fournir à l'inscription.

Modalités de paiement: 2 options

- 1er option :

Paiement par prélèvement automatique mensuel débité le 2 de chaque mois. (à l'inscription remplir l'autorisation de prélèvement et fournir un RIB.)

- 2eme option :

Paiement par chèque. L'échéancier du prix total du séjour se fera au maximum sur 6 mois de novembre à avril, avec un encaissement le 2 de chaque mois.

Pour info : La nouvelle réglementation en vigueur ne nous permet plus d'encaisser des chèques au-delà de 6 mois et il n'est pas possible d'antidater les chèques.

- Tous les chèques à l'ordre de la CMCAS GIRONDE

1 ^{er} option - Prélèvement		2 ^{ème} option - Chèques	
Prélèvement	Montant	Numéro du Chèque	Montant
Novembre (acompte)			
Décembre			
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
TOTAL			

Le voyage doit être réglé entièrement avant le 1er mai 2020

Les informations recueillies par la CCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des inscriptions à l'activité ci-dessus. Les destinataires des données sont : la filière opérationnelle des Activités Sociales de la plaque Nouvelle Aquitaine.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Responsable des Traitements – Directeur Général de la CCAS – 8 rue de Rosny – 93000 Montreuil